

Biodiversitätsrelevante Fehlanreize *Incitations dommageables à la biodiversité*

Sprache
Langue

- Deutsch
- Français



Bild: Entomologie Botanik ETH Zürich



Remarques:

Merci de participer à l'enquête nationale sur les incitations dommageables à la biodiversité!

- Selon vos connaissances des incitations dommageables, il vous faudra entre 5 et 30 minutes pour remplir le questionnaire.
- Une fois que vous avez commencé, vous ne pourrez pas interrompre votre session, mais il est possible de participer plusieurs fois à l'enquête.
- Les données seront anonymisées et disponibles à partir du printemps 2020 sur www.wsl.ch/mauvaises-incitations zugänglich gemacht.



Vos coordonnées

En participant à cette enquête, vous devenez membre de l'équipe de recherche de l'Institut fédéral de recherche WSL. Nous vous informerons des progrès et des résultats. C'est pourquoi nous avons besoin de vos coordonnées. Ces données seront supprimées une fois l'étude terminée. Vous pouvez également participer anonymement au projet. Afin d'approfondir et vérifier les résultats, nous avons besoin de connaître la commune et le canton concernés.

Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Email :

Commune :

Canton :

OU:

je souhaite rester anonyme

Commune :

Canton :

- Je souhaite être tenu au courant
 Je ne souhaite pas être tenu au courant



Contexte et accès au questionnaire

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles et **le lien direct vers le questionnaire**.

- 1. But du projet de recherche
- 2. Pourquoi avons-nous besoin de votre aide?
- 3. Qu'est-ce que la biodiversité?
- 4. Qu'est-ce qui nuit à la biodiversité?
- 5. Qu'est-ce qu'une incitation financière?
- 6. Qui est derrière ce projet (impresum)?

→ **Accéder au questionnaire**



Objectif du projet de recherche

L'objectif de notre projet de recherche est de dresser une vue d'ensemble des incitations financières dommageables en Suisse qui nuisent directement ou indirectement à la biodiversité.

Nous contribuons ainsi à la réalisation de l'objectif international de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) de 1993, qui a été ratifiée par la Suisse. En vertu de cette convention, «d'ici 2020 au plus tard, toutes les incitations et subventions qui nuisent à la biodiversité doivent être éliminées, supprimées progressivement ou restructurées (...)» (CDB, 2010).

Le Conseil fédéral a confirmé cette intention dans le plan d'action de la Stratégie Biodiversité (2017) en formulant la mesure suivante :

„Éviter les incitations contre-productives dans l'octroi de subventions en Suisse ou dans le financement international en faveur de la biodiversité“ (Conseil fédéral suisse, 2017).

Le Plan d'action Biodiversité: le point de vue de la population civile (2017) exige également que les incitations financières soient revues et adaptées.

Notre étude constitue donc une contribution importante au développement de la politique suisse en matière de biodiversité.

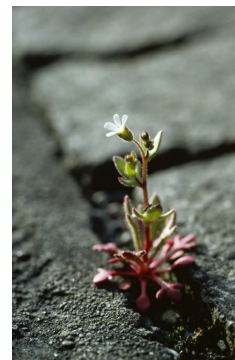


Image: Entomologie Botanik ETH Zürich

L'étude vise les objectifs suivants:

- fournir à la Confédération et aux cantons les bases nécessaires à la mise en œuvre des mesures et si nécessaire à la réalisation d'autres analyses.
- encourager les milieux politiques à se pencher de plus près sur la question, du fait que la recherche – avec l'aide de la population – élabore et publie cette étude.
- inscrire cette thématique dans l'agenda politique.

De plus, un rapport complet sur les incitations financières dommageables à la biodiversité sera présenté début 2020.



Image: Entomologie Botanik ETH Zürich



Pourquoi avons-nous besoin de votre aide?

Nous souhaitons mener une enquête aussi complète que possible et recueillir autant d'exemples concrets que possible d'incitations financières qui nuisent à la biodiversité. En particulier les incitations au niveau communal ou cantonal sont souvent difficiles à trouver.

Aidez-nous à rédiger un rapport aussi complet que possible et fournissez-nous des exemples d'incitations dommageables dans votre commune ou votre canton. Vos réponses seront traitées confidentiellement.



Image: Gubler

Nous prendrons en compte toutes les réponses. Il se peut que certains exemples ne correspondent pas à notre définition d'incitation dommageable et ne seront donc pas traités. Tous les autres seront inclus dans le rapport.

En outre, nous rendrons anonymes les réponses de sorte qu'elles ne puissent être regroupées que par canton, et les mettrons à disposition pour consultation et utilisation sur www.wsl.ch/mauvaises-incitations.



Qu'est-ce que la biodiversité?

La biodiversité, c'est la diversité de la vie:

- Diversité des habitats et des paysages (milieux aquatiques, forêts, régions alpines)
- Diversité des espèces et des biocénoses (animaux, plantes, champignons, micro-organismes)
- Diversité au sein d'une espèce (diversité génétique des espèces sauvages et exploitées)
- Diversité des interactions entre les trois premiers niveaux.



Image: Entomologie Botanik ETH Zürich



Qu'est-ce qui nuit à la biodiversité?

De nombreux facteurs causent des dommages à la biodiversité:
Certains d'entre eux affectent:

- les habitats, qu'ils *polluent, réduisent, morcellent* ou *modifient* (et affectent également les espèces qui y vivent).
- seulement les espèces, les populations ou les individus et la diversité génétique au sein d'une espèce, qu'ils *déciment* ou *affaiblissent*.



Image: Forces aériennes suisses 2012

Voici trois exemples:

1. Fragmentation/morcellement (dégradation structurelle des habitats):

Le Plateau suisse et son paysage sont morcelés par des voies de circulation et des agglomérations. Cette fragmentation a doublé au cours des 30 dernières années (OFEV, 2016). Elle affecte certains habitats et peut réduire et séparer les populations, entraînant même la disparition locale de sous-populations.

⇒ Les aides publiques pour la construction de nouvelles routes et de voies ferrées et au développement du milieu bâti peuvent être nuisibles à la biodiversité.

2. Rejets d'eau chaude dans les milieux aquatiques (pollution physique des habitats):

Si la température des eaux de surface change, les conditions de vie des plantes et des animaux à l'intérieur et autour de ces milieux peuvent également changer: certains organismes vivants sont supplantés par d'autres, qui s'adaptent plus facilement aux changements de température, et des maladies peuvent se propager (OFEV, 2016). Les principaux problèmes du réchauffement de l'eau sont causés par le changement climatique et les rejets d'eau chaude.

⇒ Si des systèmes de refroidissement rejettent de l'eau chaude dans les cours d'eau recevaient des aides financières, cela nuirait à la biodiversité.



Image: Forces aériennes suisses 2005

3. Remplacement d'espèces indigènes par de nouvelles espèces (néophytes) (pression biologique sur la biocénose)

Des néophytes envahissants sont des espèces végétales non indigènes introduites qui se reproduisent de façon envahissante et supplantent les espèces indigènes. Par conséquent, les espèces indigènes ne peuvent plus remplir leurs fonctions au sein de l'écosystème, qui en est déséquilibré. Certains néophytes envahissants sont encore vendus comme plantes de jardin.

⇒ Si la vente d'espèces envahissantes non indigènes bénéficiait du soutien financier d'une commune, ce serait une incitation financière qui porterait atteinte à la biodiversité.



Qu'est-ce qu'une *incitation financière*?

Nous nous conformons à la définition de *subvention* selon l'OCDE:

Les subventions sont *des mesures gouvernementales qui donnent aux consommateurs ou aux producteurs un avantage leur permettant d'augmenter leurs revenus ou de réduire leurs coûts.* (OCDE, 2005).

Im Folgenden nennen wir solche Fehlanreize.

Avec cette enquête, nous souhaitons identifier les types d'incitations suivants:

Des exemples d'incitations apparaissent dès que vous passez le pointeur sur l'imprimé.

Image: Gubler

a) Incitations financières directes:

- **Transfert direct de fonds:**
 - aides
 - prêts
 - cotisations
 - indemnisations
 - incitations financières pour les consommateurs/producteurs
- **Transfert d'argent possible:**
 - prise en charge du risque
 - garanties de déficit,
 - garanties d'emprunt
- **Programmes de soutien**
- **Péréquation financière et péréquation des coûts**
- **Avantages fiscaux**
- **Intervention dans les mécanismes du marché:**
 - soutien des prix du marché
 - limitation / facilitation de l'accès
 - systèmes de quotas
- **Recettes affectées**
- **Bonifications et exonérations d'intérêts**



b) Incitations financières indirectes:

- **Coûts externes**
 - qui ne sont pas imputés au responsable, mais au grand public
- **Subventions croisées**
- **La mise à disposition d'infrastructures ou de biens par l'état**
 - sans que les usagers aient à payer

Ne sont pas des incitations financières:

- Exemption de normes et de lois
- Règlements/non-application des règlements

Exemples:

1. Une commune finance la construction d'une route et des infrastructures pour un nouveau logement sans en partager suffisamment les coûts avec les futurs propriétaires.
→ C'est une incitation financière (mise à disposition d'infrastructures/non-internalisation des coûts externes)

2. Une municipalité autorise un site d'enfouissement dans un site protégé.